

Commission de Suivi et de Concertation sur le Pétrole en Guyane
Compte rendu de la 6ème réunion du groupe de travail « Pêche »
3 septembre 2013

Etaient présents :

- M. Jocelyn MEDAILLE, président du CRPM,
- M. Frédéric LETARD, vice-président du CRPM
- Mme Carole OSTORERO, vice-présidente du conseil régional de la Guyane ,
- Mme Betty BERTOME, responsable du service Filières, département Economie, région Guyane
- M. Fabian BLANCHARD, délégué régional d'IFREMER
- M. Bruno THOME, directeur délégué de SHELL France en Guyane
- M. Gilles AMIARD, SHELL France
- Mme Anne DUTHILLEUL, mission État d'accompagnement du pétrole en Guyane
- Melle Juliette CHAIX, commissariat au développement productif de la Guyane (CDP)
- M. Stéphane GATTO, directeur de la Mer de Guyane,

SHELL a présenté un **point d'étape** des travaux d'exploration sur GMES 4 et ceux de GMES 5 qui ont débuté 10/8/2013 avec des ralentissements dans l'avancement des travaux de forage du fait de forts courants.

Ensuite SHELL fait un point sur la **3eme campagne d'échantillonnage** qui s'est déroulée fin juillet 2013 dans de bonnes conditions avec CREOCEAN en présence d'une équipe du cabinet SEANEO commandé par le CRPM. Les premiers résultats sont attendus pour novembre 2013

Le CRPM confirme le bon déroulement de cette campagne qui va souligner la richesse insoupçonnée de la biodiversité marine au large de la Guyane mais il reste de nombreux résultats à analyser.

Fort de ce constat (découverte de nouvelles espèces de poisson,...), Mme Ostorero exprime son souhait d'élargir à la collectivité régionale le rendu de cet échantillonnage. L'information doit être partagée entre tous les membres du groupe technique "pêche" et non être limitée à un groupe restreint d'acteurs.

Pour l'échantillonnage de l'ACOUPA :

SHELL informe le GT qu'elle a demandé un rapport à CREOCEAN pour étudier toutes les publications scientifiques faisant mention de l'acoupa au large de la Guyane afin de mieux cibler la campagne d'échantillonnage de l'acoupa. Du projet de rapport, il apparaîtrait que la campagne devrait se dérouler sur des fonds sableux et/ou vaseux entre 30 et 75 m de profondeur et que la technique recommandée serait l'usage d'un chalut à grande ouverture verticale.

Le CRPM souhaite que la campagne puisse aussi se dérouler au niveau des zones rocheuses.

Le délégué régional de l'Ifremer confirme qu'un chalut à grande ouverture verticale serait le plus adapté pour ce type d'échantillonnage.

Des réunions de travail entre SHELL, le CRPM et l'IFREMER doivent intervenir pour finaliser le protocole de cette campagne d'échantillonnage au regard du travail déjà fait et

Direction de la mer

du rapport CREOCEAN

Ont ensuite été examinés les projets d'intérêt collectif dans le cadre du fonds prévu pour le GT pêche.

1 – Renouvellement des moteurs HB dans le cadre du protocole de fin de conflit

Le CRPM explique la méthode adoptée pour établir la liste des navires concernés (environ 70) dans le but de rester dans l'enveloppe financière prévu dans le protocole. Elle vient d'être finalisée et le CRPM précise qu'un effort sera également demandé aux armateurs pour le matériel accessoire (batteries, verrins, etc...).

Une réunion de travail est prévue avec l'antenne de Cayenne du centre de sécurité des navires Antilles-Guyane et la DM pour vérifier dans une dizaine de cas si la remotorisation envisagée est compatible avec la structure du navire afin de s'assurer que le permis de navigation pourra être délivré.

SHELL intervient pour préciser que la somme allouée dans le cadre du protocole de fin de conflit couvre l'ensemble des opérations à intérêt collectif que le CRPM souhaiterait voir promu dans le cadre du GT "pêche". Le reliquat des crédits ne serait libéré qu'en fonction des résultats des forages. SHELL rappelle également que les armateurs doivent être à jour au niveau de leurs obligations sociales et fiscales et devront s'engager à garder le moteur sur une certaine durée.

Au regard de la procédure exceptionnelle mise en place pour régulariser la situation fiscale et sociale des armateurs (passage devant la Commission des chefs de service financiers), Mme Ostorero rappelle que cette occasion constitue un nouveau départ pour ces derniers. Par ailleurs, il importe également sur la base de cette dynamique enclenchée que les pêcheurs se professionnalisent (par la tenue d'une comptabilité notamment) avec à la clé la possibilité de bénéficier d'aides publiques ou autres. A cet effet, il est indispensable que le centre de gestion agréé voit le jour.

Une fois que la liste sera totalement consolidée, elle sera présentée pour validation à un prochain GT avant saisine du comité de gestion.

2- Etude de faisabilité d'une coopérative maritime d'avitaillement :

Lors du GT précédent du 18 juin 2013, le principe de la première phase de l'étude a été adoptée.

Sa présentation au comité de gestion n'a pas pu avoir lieu du fait du problème du financement étant donné que l'enveloppe est totalement accaparée par le dossier des moteurs HB.

Or tous les membres du GT s'accordent pour reconnaître l'intérêt et l'importance de ce projet pour la filière.

Le CRPM souligne que l'équipe d'experts mobilisés pour faire cette étude se disloquera mi-octobre et qu'il est nécessaire d'avoir un accord de financement pour fin septembre.

Mme Duthilleul évoque alors les deux voies possibles, soit le succès des forages pour libérer le reliquat de crédits, soit la possibilité d'utiliser des crédits de fonctionnement du comité de concertation et de suivi prévus pour des études ce qui semble plus compatible avec le prévisionnel de l'équipe d'experts.

Direction de la mer

3 – Le projet de machine à glace :

Il n'y a pas eu d'avancées notables sur ce dossier depuis le précédent GT du 18 juin 2013 qui avait demandé un certain nombre de pièces pour le compléter.

Le CRPM confirme que ses priorités sont le renouvellement des moteurs HB et l'étude de faisabilité de la coopérative.

Les sujets à l'ordre du jour ayant été examinés, la séance du GT "pêche" est levée